



La pudeur fait partie de la foi.

Abullah ibn 'Amr (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « La pudeur fait partie de la foi. »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.]

La pudeur fait partie de la foi car la personne pudique renonce aux actes de désobéissance par sa cause tout en étant poussée à accomplir les actes obligatoires. Ceci résulte de l'impact de la foi en Allah, Exalté soit-Il, qui a rempli son cœur. Ainsi, cette foi l'empêche de commettre des actes de désobéissance et l'incite à accomplir les actes obligatoires. De ce fait, la pudeur a été hissée au même rang que la foi du fait de son effet bénéfique sur le serviteur.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5478>

